

Morphine : je discerne le vrai du faux

Maison médicale des SITTELLES

Adresse du site : www.docvadis.fr/maisonmedicalesittelles

La morphine est connue et utilisée depuis l'antiquité pour soulager les douleurs intenses. Sa réputation la précède avec un certain nombre d'idées reçues...absolument non justifiées.

Si on me donne de la morphine, c'est que je suis à l'article de la mort ?

Non, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a défini 3 catégories d'antidouleurs selon son intensité. La morphine est parfaitement justifiée pour les douleurs intenses, qu'elles soient aiguës (après une opération par exemple) ou chroniques comme au cours d'un cancer. De plus, l'intensité de la douleur n'est pas parallèle à la gravité de la maladie.

La morphine rend-elle dépendant ?

Non. La morphine est un dérivé de l'opium. Elle est classée comme stupéfiant et son utilisation est très réglementée. Certaines personnes imaginent devenir toxicomanes... Les études scientifiques montrent que la morphine utilisée dans de bonnes conditions pour traiter la douleur, n'entraîne pas de toxicomanie, même si elle est prise longtemps.

Prendre de la morphine fait-il tout le temps dormir ?

Non. La morphine provoque une somnolence au début du traitement, ou lorsque les dosages augmentent. Cette somnolence est généralement passagère et s'atténue progressivement : il faut que votre corps ait le temps de s'adapter... Si la somnolence persiste ou s'accroît, votre médecin peut diminuer les dosages ou vous prescrire d'autres médicaments.

La morphine a-t-elle beaucoup d'effets indésirables

difficiles à supporter ?

Non. La morphine a comme tout médicament des effets indésirables. Ils ne sont pas systématiques et peuvent être contrôlés par des traitements adaptés (antinauséeux contre les nausées et laxatifs quotidiens contre la constipation). Chaque personne réagit différemment à la morphine. Si vous ne supportez pas ses effets indésirables, n'hésitez pas à en parler avec votre médecin.

Si la morphine ne me soulage plus, on ne pourra plus rien me proposer ?

Non. Si vous avez besoin de morphine, cela ne signifie pas qu'elle ne sera plus efficace à un autre moment. Si la morphine ne soulage plus suffisamment votre douleur, cette dernière devra être de nouveau évaluée et d'autres antidouleurs que la morphine pourront vous être proposés.

La morphine permet de soulager des douleurs intenses.

Son utilisation est réglementée pour éviter les abus et favoriser son bon usage.

N'hésitez pas à en parler avec votre médecin.